

TARTONNE

(Alpes-de-Haute-Provence, canton de Barrême, arrond. de Digne).

L'église Notre-Dame-d'Entraigues se dresse à quelques centaines de mètres d'une minuscule agglomération, entre deux torrents (d'où son nom : *inter aquas*) dans un site remarquable, à plus de mille mètres d'altitude. Au près d'elle se blottit encore l'ancien cimetière. Particulièrement fidèle à ce souvenir d'une époque où Tartonne était une étape sur la route de crêtes reliant jadis Digne à Saint-André-des-Alpes et Entrevaux, le Maire, M. Paul, face aux faibles ressources de la commune actuelle (55 habitants), se désespérait de ne pouvoir remédier à l'état de délabrement de l'édifice, de plus en plus alarmant. Alertée par Pierre Colomb, président du Comité de sauvegarde des Monuments et des sites de Haute-Provence, la Sauvegarde de l'Art Français a été heureuse de pouvoir contribuer en 1975, par une subvention de 60 000 F à la survie d'un monument (non inscrit à l'Inventaire supplémentaire des Monuments historiques) qui demeure l'âme d'un village attachant à bien des titres. Les travaux ont été réalisés en 1976 sous la conduite de l'Architecte des Bâtiments de France, J.-P. Ehrmann.

Tartonne (Alpes de Haute-Provence). Église Notre-Dame d'Entraigues.



